

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 19 juin 2019



1^{ère} vague du baromètre prévention routière 2019 Allianz France-CSA

Les entreprises françaises possédant une flotte de véhicules sont au cœur du nouveau baromètre de prévention routière CSA - Allianz France, 4^{ème} assureur de flottes automobiles.

Cette 1^{ère} vague du baromètre 2019 décrypte les enjeux de prévention routière dans les entreprises équipées d'une flotte de 5 véhicules ou plus.



400 sièges d'entreprise en France, d'au moins 6 salariés (hors agriculture et professionnels de l'automobile) possédant une flotte d'au moins 5 véhicules, ont été interrogés par CSA du 25 mars au 9 avril 2019 par téléphone.

La perception des risques routiers dans les entreprises qui possèdent une flotte de véhicules :

63% des entreprises interrogées savent que **le risque routier est la 1^{ère} cause de mortalité au travail**. En 2017, 134 personnes ont été tuées lors d'un déplacement professionnel (Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière).

48% n'ont pas connaissance de ce que représentent les coûts totaux des sinistres routiers pour leur entreprise. **Pourtant** en 2017, les accidents routiers professionnels ont coûté 6,4 millions de journées perdues pour les entreprises (Assurance Maladie - 2017).

La prévention des risques routiers dans les entreprises qui possèdent une flotte de véhicules :

Le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER), pourtant obligatoire, est connu par 77% des responsables interrogés et 61% y ont inclus le risque routier.

Seulement **32% des entreprises ont mis en place un Plan de Prévention du Risque Routier (PPRR) formalisé**. Son absence est justifiée principalement par manque de temps (26%), par une méconnaissance du sujet (13%) et de son utilité perçue (11%).

Toutefois, **l'absence de formalisme n'empêche pas la quasi-totalité (95%) de ces entreprises de mettre en place des actions concrètes :**

- **90% suivent et entretiennent les véhicules**, action jugée la plus efficace pour réduire les accidents selon les entreprises.
- **52% mènent des actions de sensibilisation** auprès de leurs salariés.

- **50% ont mis en place une charte de bonne conduite au volant** (concernant l'usage du téléphone, l'alcool) ou des débriefs avec les salariés après accident, des procédures d'utilisation des véhicules, ou des procédures de gestion des sinistres...
- **24% des entreprises ont mis en place des actions de formation**, principalement en salle mais aussi sous forme de stage de conduite.

55% des entreprises tiennent compte du risque routier ou envisagent de le faire lors des évaluations annuelles de leurs salariés, quand **42% des entreprises n'effectuent aucun suivi sur les dérives de conduite** telles que la surconsommation de carburant, la fréquence des accidents, les amendes, ou le respect des temps de pause.

« Les entreprises françaises ne sont pas encore complètement matures en ce qui concerne la prévention des risques routiers, cela ne fait pas partie de leurs priorités, car elles n'ont pas connaissance des coûts réels engendrés par un sinistre routier », analyse Pierre Labarraque, Directeur du département Banque Assurance chez CSA.

Les flottes de véhicules dans les entreprises :

Le parc de véhicules croît logiquement avec la taille de l'entreprise, le nombre de véhicules de service (VUL, camions, PL, véhicules spécifiques ou dédiés au transport des personnes et 2 roues) est nettement supérieur (90%) aux véhicules de fonction (46%). **Les véhicules électriques sont encore à la traîne** : 7% des entreprises en possèdent dans leur parc (14% en région parisienne).

71% des entreprises ont **recours à la location** de véhicules (LLD, LOA, crédit bail ou leasing).

« Même si 63% des entreprises interrogées savent que le risque routier est la 1^{ère} cause de mortalité au travail, il reste un enjeu majeur encore sous-estimé. La plupart des accidents pourraient être évités par des mesures de prévention efficaces. Pour contribuer à réduire les risques routiers et pour accompagner les entreprises dans leur lutte contre les accidents professionnels de la route, Allianz France a mis en place [un large dispositif de prévention](#). Cette nouvelle expérience client prévoit un service inédit de conciergerie pour gérer la prise en charge du véhicule sinistré et la fourniture d'un véhicule de remplacement et des services innovants en cas de dommages non couverts sur les flottes auto » explique Delphine Asseraf, en charge de l'écosystème « Ma mobilité » d'Allianz France

Rappel des chiffres sur les entreprises :

- En 2017, les accidents routiers professionnels ont coûté 6,4 millions de journées perdues pour les entreprises.
- Les tués lors d'un trajet lié au travail représentent 13% de l'ensemble des victimes (source : Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière).
- 3,7 millions de véhicules sont assurés par un contrat flotte d'entreprise en 2016, soit 7,2 % de l'ensemble du parc automobile assuré. (source : Fédération Française de l'Assurance).

Contact Presse Allianz France

Sophie Greiner	01 58 85 41 42	sophie.greiner@allianz.fr
Anne-Sandrine Cimatti	01 58 85 21 55	anne-sandrine.cimatti@allianz.fr

Contact Presse CSA

Shirine Banjy	06 88 56 45 56	shirine22@gmail.com
---------------	----------------	---------------------

À propos d'Allianz :

Allianz, acteur mondial et leader européen de l'assurance, propose une offre complète qui couvre tous les besoins en assurance, assistance et services financiers des particuliers, professionnels, entreprises et

collectivités. Avec près de 140 000 salariés dans le monde, Allianz est présent dans plus de 70 pays, au service de 88 millions de clients.

Assureur généraliste, spécialiste du patrimoine, de la protection sociale, Allianz France s'appuie sur la richesse de son expertise et le dynamisme de ses 9 000 collaborateurs en France. Près de 7 000 intermédiaires commerciaux, Agents, Conseillers, Courtiers, Partenaires conseillent et accompagnent 5,5 millions de clients qui font confiance à Allianz France.

Retrouvez toute l'actualité d'Allianz France sur www.allianz.fr et suivez-nous sur :

 [@allianzfrance](https://twitter.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.facebook.com/AllianzFrance)  [Allianz France](https://www.linkedin.com/company/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.instagram.com/allianzfrance)  [Allianz France](https://www.youtube.com/channel/UC...)

À propos de CSA :

Institut de référence des études marketing et d'opinion depuis 40 ans, CSA qui compte 150 collaborateurs apporte aux entreprises et institutions une compréhension fine des comportements des consommateurs pour appréhender leurs besoins, analyser leurs environnements, anticiper leurs évolutions et identifier les leviers d'engagement au profit d'une prise de décision éclairée. Multi-secteur, résolument tourné vers le croisement de la data sous toutes ses formes, CSA s'est spécialisé sur l'appréhension de l'expérience utilisateur, le forecasting et l'évaluation d'actions de communication. CSA, Consumer Science & Analytics, fait partie du groupe Havas depuis octobre 2015.

Pour en savoir plus : www.csa.eu

Twitter [@InstitutCSA](https://twitter.com/InstitutCSA)